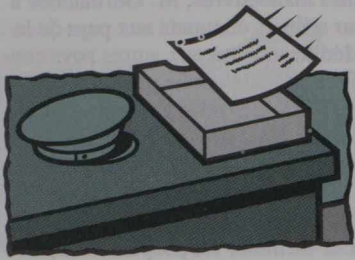


CHRONIQUE DE LA DÉFENSE



Que pensent les Américains de nos sous-marins nucléaires ?

■ En octobre 1987, M. Charles Bennet, membre du Congrès américain et président du Sous-comité des forces armées concernant la puissance navale (Chambre des représentants), a fait paraître dans le *Globe and Mail* un article où il critiquait la décision d'acheter des sous-marins nucléaires et où il donnait à entendre que le Congrès avait le pouvoir d'examiner les modalités d'un transfert possible de technologie nucléaire dans le cas des sous-marins *Trafalgar* de conception britannique, peu importe les accords conclus entre le gouvernement américain et Londres. Récemment, le sénateur John Warner, membre du Comité sénatorial des forces armées et ancien Secrétaire à la Marine, a lui aussi déclaré que le Sénat tiendrait des audiences avant que le Canada puisse acheter des sous-marins *Trafalgar*.

Ne mâchant pas ses mots, M. Frank Gaffney, ancien Secrétaire adjoint à la Défense, a accusé le gouvernement canadien d'accroître les risques d'accident en se procurant des sous-marins nucléaires à peu de frais. Dans un article paru le 12 avril dans le *Globe and Mail*, il a prétendu que le Canada n'était pas disposé à assumer les coûts réels que supposent la mise au point de l'infrastructure, l'acquisition des compétences et l'élaboration des règlements nécessaires à un programme national d'achat de sous-marins nucléaires.

En dépit de ces objections, le président Reagan a promis au premier ministre Mulroney, lors du sommet de Washington, le 27 avril dernier, qu'il ne s'opposerait pas à la conclusion d'un marché avec les Britanniques. Dans le *Washington Post* du 28 avril, un porte-parole du Département d'État a précisé que M. Reagan avait approuvé le marché à cause des conditions uniques

s'appliquant dans le cas de... «deux de nos alliés les plus anciens et les plus rapprochés. Malgré tout, les États-Unis s'opposent toujours à la vente de sous-marins nucléaires à d'autres nations.»

Le retrait des troupes canadiennes présentes en Norvège

■ Dans un discours prononcé à l'Institut canadien des affaires internationales, le général Gérard Thériault, ancien Chef de l'état-major de la Défense, a précisé qu'il n'épousait pas la décision énoncée dans le Livre blanc sur la défense paru l'été dernier, décision selon laquelle le gouvernement compte retirer les troupes canadiennes présentes en Norvège et renforcer les effectifs de notre pays en Allemagne. Comparant les troupes canadiennes aux effectifs totaux de l'OTAN, le général Thériault a dit qu'elles étaient «insignifiantes du point de vue militaire», mais il a soutenu que l'Alliance accordait une énorme importance à l'engagement suivant lequel le Canada doit envoyer une brigade en Norvège en temps de crise.

D'autres sources auraient maintenant confirmé que, dans une version antérieure du Livre blanc sur la défense, on avait proposé de retirer les éléments canadiens de l'Europe centrale pour renforcer le flanc norvégien. Gwynne Dyer, analyste des questions de défense, a soutenu dans le *Globe and Mail* du 22 avril que l'ancien ministre de la Défense Erik Neilsen avait élaboré le plan en 1985, que ce dernier avait été bien accueilli à Washington, mais que les gouvernements allemand et britannique l'avaient tellement critiqué qu'on l'avait retiré. Le plan Neilsen aurait préconisé la mise en place préalable de matériel lourd en Norvège, l'établissement d'une base de transit en Écosse, et le transport par avion de toute la brigade en temps de crise.

Patrouille dans le Pacifique

■ Des reportages publiés récemment dans les journaux ont signalé que des bombardiers soviétiques *Bear* porteurs de missiles de croisière s'aventurent de plus en plus souvent dans l'espace aérien voisin de l'Alaska et des côtes occidentales du Canada et des États-Unis. Selon

le NORAD, le nombre d'interceptions effectuées par des chasseurs canadiens et américains a augmenté sensiblement au cours de l'année dernière. Cependant, tous les comptes rendus parlent des approches de l'espace aérien nord-américain, mais aucun ne dit qu'il y a eu de véritables intrusions.

D'après les entrevues accordées par les commandants des forces aériennes, les avions du NORAD repèrent et interceptent avec beaucoup de succès les aéronefs soviétiques. En revanche, il est évident que l'interception en temps de paix des bombardiers *Bear*, qui sont gros et lents, n'a rien à voir avec ce qui se passerait effectivement en cas d'hostilités. Prenant la parole devant le Comité permanent de la défense nationale à la fin de mars, M. Perrin Beatty a admis que le Système d'alerte du Nord, tout comme n'importe quel radar installé au sol, ne pourrait peut-être pas détecter des

missiles de croisière volant à basse altitude. (Voir le numéro du printemps 1988 de Paix et Sécurité pour se renseigner sur des difficultés analogues concernant les radars transhorizon à rétrodiffusion qu'on est en train de déployer.)

En cas d'hostilités, des missiles de croisière ou des engins balistiques seraient tout d'abord lancés contre les radars du NORAD, puis contre les bases des intercepteurs. C'est alors que les bombardiers *Bear*, gros et peu rapides, pénétreraient dans l'espace aérien nord-américain à la recherche de leurs objectifs. Le NORAD n'a aucune défense contre les missiles balistiques et il dispose de moyens minimes, pour ne pas dire nuls, contre les missiles de croisière, une fois ceux-ci lancés.

Les politiques de défense des partis d'opposition

■ En 1987, le Nouveau Parti Démocratique (NPD) a publié un

NOUVELLES DE L'OTAN

Le Danemark et les armes nucléaires

■ Après une élection surprise tenue le 10 mai pour permettre au Danemark de décider s'il devait effectivement interdire aux navires porteurs d'armes nucléaires l'accès à ses ports, la question n'était toujours pas réglée au moment de mettre sous presse. En adoptant, contrairement aux volontés du premier ministre du Danemark, une résolution qui oblige tous les navires visiteurs (y compris ceux des alliés du Danemark) à déclarer s'ils transportent des engins nucléaires, le Parlement de ce pays a précipité la tenue d'une élection. La résolution a suscité des propos acerbes de la part de la Grande-Bretagne et des États-Unis; les deux pays équipent régulièrement leurs navires d'armes nucléaires et ils refusent de faire savoir quels bâtiments en sont munis. Si la résolution est appliquée, les navires américains et britanniques ne pourront plus mouiller dans les ports danois.

Après s'être réunis à Bruxelles le 27 avril, les ministres de la Défense de l'OTAN ont signalé au Danemark qu'une telle mesure porterait atteinte à l'unité de l'Alliance. Le Secrétaire britannique aux Affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe, a déclaré que les conséquences seraient «très graves», tandis que le Secrétaire d'État américain George Shultz aurait dit (*Toronto Star*, 29 avril) à son homologue danois: «Si vous profitez des avantages qu'entraîne l'adhésion à l'OTAN, vous devez aussi accepter les responsabilités que cela suppose.» Le premier ministre danois Paul Schlüter a déclaré: «Les partis qui ont voté pour la motion sociale-démocrate sur l'OTAN (interdire aux navires porteurs d'armes nucléaires l'accès aux ports danois) ont été affaiblis... Je pense que les résultats de l'élection détendront nos relations avec l'OTAN.»